

POUR L'HISTOIRE DE LA  
THÉOLOGIE MORALE

LA MORALE MONASTIQUE  
DU XI<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR

F. VANDENBROUCKE o.s.b.  
MOINE DU MONT CÉSAR A LOUVAIN

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
2, PLACE CARDINAL MERCIER  
LOUVAIN

LIBRAIRIE GIARD  
2, RUE ROYALE  
LILLE

1966

QUATRIÈME PARTIE

LA CHARTREUSE

## CHAPITRE I

### LES TROIS PREMIERS SIÈCLES CARTUSIENS

Durant ces trois siècles, c'est-à-dire approximativement jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la production littéraire, dans l'Ordre de la Chartreuse, est surtout d'ordre spirituel, et il est exceptionnel que des œuvres proprement théologiques soient écrites. Il est encore plus rare que les œuvres de théologie abordent des problèmes de morale, sinon à propos de l'ascèse et de la pénitence. Cet Ordre ne fut pas institué en effet en vue des sciences sacrées, mais pour la recherche de Dieu dans la solitude. Toutefois, on ne peut dire que les études théologiques aient été absentes des monastères chartreux; et même des règlements divers ont précisé très tôt et organisé la formation théologique des Chartreux. Mais quand ils écrivent, les Chartreux reflètent spontanément la conception monastique de la vie humaine, des vertus et des vices, de la destinée.

Voir S. AUTORE, art. *Chartreux* dans *D.T.C.* II, col. 2300-2310. — J. GOURDEL, art. *Chartreux* dans *D. Spir.* II, 760-761. L'idéal cartusien, on le sait, a été décrit dans la célèbre lettre de Guillaume de Saint-Thierry aux frères du Mont-Dieu (voir plus haut, p. 139).

#### § 1. SAINT BRUNO (†1101)

1. **VIE.** Comme il n'existe pas de biographie de Bruno écrite peu après sa mort, plusieurs points douteux subsistent, que les documents historiques ne permettent pas d'éclaircir totalement. Né vers 1030, sans doute d'une famille germanique, il suivit le cycle ordinaire des études à Reims. Il devint écolâtre de cette ville, puis chancelier en 1075. Ayant pris le parti de Grégoire VII contre l'archevêque simoniaque Manassès, il

gagna la confiance du chapitre de Reims, et fut élu par celui-ci au siège archiépiscopal (1082 ou 83). Bruno refusa et chercha, pour lui et quelques compagnons, une solitude propre à la vie érémitique. Saint Robert de Molesmes lui offrit la forêt de Sèche-Fontaine. Mais Bruno cherchait un désert plus rigoureux: il le trouva au diocèse de Grénoble, légèrement en amont de l'actuelle Grande Chartreuse. L'évêque de Grenoble, saint Hugues, devint le protecteur et le conseiller de Bruno et de ses compagnons (1084). Au début de 1090, Urbain II, ancien élève de à Reims Bruno, avant de devenir moine de Cluny, appela Bruno à Rome, puis ses compagnons; mais ceux-ci revinrent très tôt à la Chartreuse, tandis que Bruno, ayant refusé l'archevêché de Reggio en Calabre, fondait un nouvel ermitage dans le désert de Sainte-Marie-de-la-Tour (de Torre). C'est là qu'il mourut le 6 octobre 1101.

Sur les documents intéressant la biographie du fondateur de la Chartreuse et sur celle de son premier législateur Guiges I<sup>er</sup>, voir A. WILMART, *La chronique des premiers Chartreux*, dans *Rev. Mabillon* 16 (1926) 77-122. — C.A. DE MEYER-J.-M. DE SMET, *Notes sur quelques sources littéraires relatives à Guiges I<sup>er</sup>*, dans *Rev. Hist. ecl.* 48 (1953) 168-195. — B. BLIGNY, *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse*, Grenoble 1958; et *L'Église et les Ordres religieux*, p. 245-318. — Biographie de S.B. dans *Vie des Saints et des Bienheureux* (Bénédictins de Paris), t. 10 (1952) 164-175. — J. LECLERCQ O.S.B., *La spiritualité du moyen âge*, op. cit., p. 189-191.

2. ŒUVRES. Des écrits attribués à Bruno, sont certainement authentiques deux lettres, adressées à Raoul le Verd, vers 1097, et aux Frères de Chartreuse.

Ed. P.L. 152, 418-423. — *Lettres des premiers chartreux. I. S. Bruno, Guiges, S. Anthelme* (Sources chrétiennes, 88), Paris, 1962.

Ces lettres servent avant tout à encourager les correspondants dans leur vocation contemplative. Bruno s'y montre très humain, par exemple en veillant à la santé de Landuin, prieur de la Chartreuse, en se montrant sensible à la beauté et au recueillement du lieu où le monastère est établi.

Sont attribués en outre à Bruno: un *De contemptu mundi* (éd. Petreius dans la *Bibliotheca Carthusiana*), des *Expositiones* des psaumes et des épîtres pauliniennes (qui seraient à dater du temps où Bruno enseignait à Reims; P.L. 152 et 153); et une profession de foi (P.L. 153, 571-572). Sur l'authenticité des commentaires scripturaires, voir A. STOELEN O. Carth., *Les commentaires scripturaires attribués à B. le Chartreux*, dans *Rech. Théol. anc. méd.* 25 (1958) 177-249 (favorable à l'authenticité, contre Mgr. A. LANDGRAF).

3. DOCTRINE. Si les commentaires sur les psaumes et sur saint Paul sont l'œuvre de Bruno, on pourrait utilement y recueillir des éléments d'une doctrine morale. Cependant, il faut retenir qu'ils datent de la période pré-monastique de Bruno.

On peut consulter J. GROSS, *B. der Kartäuser und der Augustinismus*, dans *Augustiniana* 9 (1959) 78-92, sur les doctrines de ces *Expositiones*. Certaines questions sont liées à la morale: ainsi la détérioration du libre arbitre après le péché.

Dans la lettre aux Frères de la Chartreuse, il faut retenir la haute estime des premiers Chartreux pour la vie contemplative. Au point de vue moral, une seule affirmation de principe est donnée: Bruno se déclare prêt à blâmer le prieur si, par zèle pour l'observance, il négligeait sa santé. La lettre à Raoul le Verd insiste sur la dimension eschatologique de la vie érémitique: *qui in excubiis persistentes divinis exspectant reditum Domini sui*. Il faut en faire l'expérience pour en goûter l'utilité et l'agrément, pour connaître la paix, la joie qui vient de l'Esprit Saint, l'amour de Dieu.

En peu de lignes, c'est tout l'esprit de la morale monastique qui est suggéré.

## § 2. GUIGUES I<sup>er</sup> (†1137)

1. VIE. Né sans doute en 1083 à Saint-Romain-sur-Château (diocèse de Valence), Guiges entreprit d'abord la carrière ecclésiastique; puis il entra à la Grande-Chartreuse, dont il

devint prieur général en 1110. Il mourut le 27 juillet 1137.

Voir les études concernant Guigues au paragraphe précédent (§ 1,1).

2. ŒUVRES. a). L'œuvre principale de Guigues fut le recueil des *Consuetudines* de la Chartreuse, rédigées entre 1121 et 1128 à la demande de l'évêque de Grenoble, saint Hugues, et des prieurs des maisons nées sous l'impulsion de saint Bruno, mais juridiquement indépendantes. (Il n'y eut d'Ordre cartusien qu'après le chapitre général de 1141).

*Ed. P.L. 153, 631-760.* — A. WILMART, O.S.B., *Les écrits spirituels des deux Guigues*, dans *Rev. Asc. Myst.* 5 (1924) 59-79, 127-158; ou dans *Auteurs spirituels et textes dévots du moyen âge* (Paris, 1932) p. 217-260 (contribution à l'étude des œuvres des deux Guigues). — J. LECLERCQ O.S.B., *La spiritualité du moyen âge*, p. 193-194. — A. DE MEYER et J.M. DE SMET, *Guigo's «Constitudines» van de eerste Kartuziers*, Bruxelles, Palais des Académies, 1951.

Ce code législatif traite des divers sujets habituels en un tel document: organisation de l'office divin, mode des élections, formation des religieux, funérailles, nourriture et cuisine, jeûnes, soin des malades et des hôtes, moines et «laïcs». Parfois, il est question de vertus en particulier: la pratique de l'aumône aux pauvres (ch. 20), prudence avec les femmes (ch. 21), modération dans la nourriture comme dans les jeûnes (ch. 34-35).

b) Les *Meditationes* ont plus de valeur instructive sur les conceptions morales de Guigues. Elles ont été groupées, assez artificiellement, en 20 chapitres dans P.L. 153 (reproduisant la *Maxima Bibliotheca* de Lyon, 1677). L'édition de dom Wilmart, donnant le texte critique (notamment plus étendu que celui de P.L.) a préféré un classement en 476 sentences.

*Ed. P.L. 153, 601-632.* — A. WILMART, O.S.B., *Le recueil des pensées du bienheureux Guigues*, Paris, 1936 (éd. crit. et trad.). — Cf. A. WILMART, dans *Auteurs spirituels...*, op. cit., p. 221-225. — J. LECLERCQ, *La spiritualité du moyen âge*, p. 194-195. Trad. allem. par A. SCHLÜTER, Paderborn, 1952.

c) Les lettres s'étendent notamment sur le combat spirituel (lettres au cardinal Haymeric et à saint Hugues), et au rôle de l'humilité et de la pénitence dans ce combat.

*Ed. P.L. 153, 593-602.* — Une autre lettre a été éditée par A. WILMART O.S.B., *L'appel à la vie cartusienne selon Guigues l'Ancien*, dans *Rev. Asc. Myst.* 14 (1933) 337-348. — *Lettres des premiers chartreux*, I, op. cit.

d) La *Vita Sancti Hugonis*.

*Ed. P.L. 153, 761-784.*

3. LA DOCTRINE MORALE, comme il a été dit, est surtout reflétée par les *Meditationes*. Il faut se rappeler cependant que les *Consuetudines* dépeignent le cadre cartusien: c'est celui qu'il faut supposer en lisant ces *Meditationes*. Celles-ci réclament, dans le regard jeté sur soi-même, la lucidité, l'examen de conscience sans fausse pitié, la «vérité» totale. Cette vérité ne peut que mener à l'aveu de misère, à l'humilité. De là, la bienveillance pour le prochain, lui aussi misérable, le service d'autrui, la vraie «utilité». De là encore, le détachement de soi, l'obéissance, la patience, la pureté du regard, la paix intérieure, le recueillement et la prière, et finalement le désir et l'amour de Dieu. Comme l'a remarqué dom Wilmart (*éd. cit.*, p. 27), «la masse des textes s'oriente constamment dans la direction morale»; mais cette orientation est destinée avant tout au progrès de Guigues lui-même; et ce progrès est proprement chrétien, si l'on considère l'ensemble du contexte où Guigues passa son existence. Il n'empêche que le progrès moral tout court est à l'avant plan de ses préoccupations, dans la plupart des cas.

Il est difficile de classer les 476 paragraphes de l'édition Wilmart selon un ordre rigoureux des matières: leur cas fait penser à celui des *Pensées* de Pascal. Dom Wilmart a remarqué qu'on pourrait en grouper les thèmes autour de quatre chefs: les devoirs du Chartreux, ou plus directement de Guigues: «1. à l'égard des choses, le détachement; 2. à l'égard de soi-même, une vigilance impitoyable; 3. à l'égard du pro-

chain, le dévouement; 4. à l'égard de Dieu, la piété» (*éd. cit.*, p. 174). Prenant un aspect quelque peu différent, vient s'ajouter à cet ensemble une longue «méditation bipartite» (les n<sup>os</sup> 464-476 de Wilmart; ch. 19 et 20 de P.L.) dont la perspective religieuse et christologique corrige quelque peu l'allure assez exclusivement moralisante du reste. On y trouve étudiés: «I. l'ordre humain et l'ordre divin: ou la perfection de la créature; l'ordre chrétien: ou le Christ exemplaire» (trad. Wilmart, *éd. cit.*, p. 29-33). Le tout est toujours écrit en un style ramassé, méditatif, et même introspectif, qui fait songer déjà à l'*Imitatio* de Thomas à Kempis: «Les écrits de Guigues, par leur brièveté, leur densité, sont le symbole du silence cartusien» (J. Leclercq, *La spiritualité du moyen âge*, p. 195).

### § 3. LES GÉNÉRATIONS ULTÉRIEURES

Du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, la production littéraire, et plus précisément théologique, des Chartreux, est relativement faible.

Inventaire par S. AUTORE, art. *Chartreux* dans *D.T.C.*, t. II, col. 2309-2310; et Y. GOURDEL, art. *Chartreux*, dans *Dict. Spir.* III, 760-761.

Le point de vue spirituel est évidemment celui qui domine, chez les écrivains appartenant à un Ordre purement contemplatif. C'est le cas du prieur GUIGUES II († 1188) qui a composé, lui aussi, des *Meditationes*, puis une *Scala claustralium*.

*Ed.* de la *Scala*, P.L. 184, 475-484.

*Trad. fr.* *L'échelle du paradis*, Paris, 1935.

*Ed.* des *Meditationes* par M.-M. DAVY, dans *La Vie spirituelle*, *Suppl.*, 1932-34. — Voir A. WILMART, dans *Auteurs spirituel...*, op. cit., p. 226-240. — A MONK OF PARKMINSTER, *Guido the Angelic*, dans *Month* 214 (1962) 215-226.

BERNARD DES PORTES († 1153) a laissé des *Lettres* sur les épreuves intérieures du solitaire.

*Ed.* P.L. 153, 885-900.

ADAM SCOT (†1211), qui fut Prémontré avant de devenir Chartreux, a laissé un traité *De quadripartito exercitio cellae*.

*Ed.* P.L. 153, 787-884. Cfr A. WILMART, *Auteurs spirituels...*, p. 240-248.

On relève quelques œuvres qui dénotent un souci plus directement moralisant. Ainsi un *De confessione et paenitentia* de GAUTHIER DU MONT-DIEU (†1280); un *Tractatus de paenitentia* de JEAN DE CASTRO (†1382); un *De quatuor virtutibus cardinalibus pro eruditione principum* est l'œuvre de MICHEL DE PRAGUE (†1401), de même qu'un *Dialogus de custodia virginitatis*. Le *De quatuor virtutibus* insiste sur la morale personnelle du prince, base nécessaire à la solution des problèmes politiques.

Sur Michel, il existe une thèse de W.G. STOREY, *The «De quatuor virtutibus cardinalibus pro eruditione principum» of Michel the Carthusian of Prague. A Critical Text and Study* (seul le livre I, *De prudentia*, a été établi par l'auteur; résumé dans *Dissertation Abstracts* 20, 1959-60, 3268).

Un *De consolatione in tentationibus* et un *De remediis contra tentationes carnis* sont l'œuvre de GAUTHIER HILTON (v. 1430).

Voir FABRICIUS, *Bibliotheca latina mediae et infimae latinitatis*, t. III-IV (éd. MANSI, Florence, 1858), p. 108-109.

Enfin, il faut signaler, en raison de sa grande diffusion et de son influence spirituelle, la *Vita Christi* de LUDOLPHE LE CHARTREUX ou DE SAXE (†1378): méditations rassemblant les enseignements de la Bible, de la théologie et de la liturgie sur la vie et la personne du Christ. Le but avoué est pratique et ascétique. L'imitation du Christ, la docilité à la doctrine évangélique, sont les normes de la perfection du chrétien.

*Ed.* L.M. RIGOLLOT, Paris, 1870. Nombreuses autres *éd.* ou *trad.* *Étude* de la vie, des sources, de l'influence et de la doctrine par M.I. BODENSTEDT, *The Vita Christi of L. the Carthusian*, Washington,

1944. — A. PASSMANN, *Problema um L. von S.*, dans *Arch. de l'Église d'Alsace* 3 (1949-50) 13-34.

\*  
\* \*

Si l'on cherche les traits caractéristiques des auteurs chartreux durant les trois premiers siècles de leur Ordre, c'est sans doute d'abord leur sens pratique: ils écrivent pour organiser, pour codifier, et aussi pour aider les moines de leur Ordre dans leur vocation. Dès lors, l'attention sera assez facilement attirée sur les vertus à pratiquer, et plus rarement sur la vie de contemplation proprement dite. La *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe est plus immédiatement orientée vers le progrès spirituel; mais ce recueil trahit l'influence des courants de piété non cartusiens de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE II

### DENYS LE CHARTREUX (†1471)

1. VI<sup>e</sup>. Denys de Rijkel ou le Chartreux (v. 1402-1471), entra à la Chartreuse de Ruremonde en 1425, après de solides études humanistes et philosophiques à Zwolle, puis à l'université de Cologne. Il commença très tôt, avant 1430, l'œuvre littéraire immense qui devait le rendre célèbre. Erudition prodigieuse, puissance de travail exceptionnelle, santé de fer, don de contemplation peu commun, il avait tout ce qu'il faut pour devenir un théologien sans égal dans son Ordre. Il a rassemblé dans son œuvre tous les matériaux de doctrine théologique et spirituelle accumulés par les siècles antérieurs. Rien d'important ne lui échappé de ce qui avait été écrit avant lui dans le domaine des sciences sacrées, mais il ne fait point de cas de la scolastique décadente de son temps: il cite volontiers les grands scolastiques du XIII<sup>e</sup> siècle, et, plus encore, les Pères et les moines. Il faut remarquer en outre qu'il a su faire la synthèse entre l'héritage théologique qu'il a su maîtriser avec une rare compétence, et sa propre vie: en lui théologie et mystique se rejoignent. Il mourut le 12 mars 1471.

Les *données biographiques* sont à glaner dans les œuvres elles-mêmes de Denys. Elles ont été rassemblées par A. STOELEN, O. Carth., art. *Denys le Chartreux*, dans *D. Spir.* III, 430-432. — Voir également S. AUTORE, art. *Denys le Chartreux*, dans *D.T.C.* IV, 436-448. — A. MOUGEL, *D. le Ch.*, Montreuil-sur-Mer, 1896.

2. ŒUVRES. L'œuvre immense de Denys a été éditée récemment.

*Ed. Opera omnia*, 44 volumes, Montreuil (t. I-XIV et XVII-XVIII),

Tournai (t. XIV bis, XV-XVI, XIX-XLII) et Parkminster (t. XXV bis), 1896-1935.

Des traductions françaises de quelques opuscules existent.

Descriptions des œuvres diverses de D. le Ch. par A. STOELLEN, art. *Denys le Ch.*, dans *D. Spir.* III, col. 432-434.

Sur la *chronologie* de ces œuvres, voir A. STOELLEN, *De chronologie van de werken van D. de Kartuizer. De eerste werken en de schriftuur-kommentaren*, dans *Sacris erudiri* 5 (1953) 361-401. — ID., *Recherches récentes sur D. le Ch.*, dans *Rev. Asc. Myst.* 29 1(1953) 250-258.

1) Les *commentaires scripturaires* sont le fruit d'une lecture et d'une méditation assidue de la Bible. Ils ont la caractéristique de parcourir intégralement la Bible, page par page. Leur ensemble constitue un tiers de la production totale de Denys: 14 tomes de l'édition de Montreuil. Ils attestent l'importance que prend l'Écriture aux yeux de Denys: elle est la première des règles de vie, celle qui féconde action, prière et étude. Le terme de sa lecture n'est pas l'acquisition de la science: c'est l'amour de Dieu. Cette lecture réclame l'humilité, la prudence, la pureté du cœur, l'apaisement des passions, la componction, la ferveur, le respect de l'autorité normative de l'Église.

Ed. cit, t. I-XIV, et XIV bis (*Index generalis*). Sur la lecture de l'Écriture, voir le *Prooemium* du commentaire sur les Sentences (t. XIX).

2) Les *Commentaires* de Denys l'Aréopagite (t. XV-XVI), des *Sentences* (T. XIX-XXV, et XXV bis, *Index generalis*), de Boèce (t. XXVI), de Cassien (t. XXVII) et de S. Jean Climaque (t. XXVIII).

Sur le commentaire du Pseudo-Denys, voir M. VOS DE WAEL, *De mystica theologia van D. Mysticus in de werken van D. Carthusianus*, Nimègue, 1942.

3) Deux exposés de la foi: la *Summa fidei orthodoxae* (t. XVII-XVIII, 267) et le *Dialogion de fide catholica* (t. XVIII, 271-530).

4) Des *Sermones de tempore* (t. XXIX-XXX) et *de sanctis* (t. XXXI-XXXII).

5) Des *Opera minora*, occupant les t. XXXIII à XLI (et le t. XLII, *Index generalis, Opera dubia vel spuria*).

En ce qui regarde la morale, il faut retenir, dans cette poussière d'opuscules, une *Summa de vitiis et virtutibus* (t. XXXIX, 13-242); un *Contra simoniam* (285-325); un *De remediis tentationum* (t. XL, 119-189).

3. DOCTRINE. L'œuvre de Denys le Chartreux étant surtout spirituelle, et même mystique, il est compréhensible que ce soit sous cet angle précisément que les historiens ont étudié sa doctrine, notamment dans l'Ordre chartreux.

Ainsi A. STOELLEN dans *D. Spir.* III, 434-446. — K. SWENDEN, *De «Mystica theologia» bij D. van Rijkel*, dans *Ons Geest. Erf* 22 (1948) 56-80. Cf. *ibid.* 259-278; 23 (1949) 345-356; 24 (1950) 70-81; 25 (1951) 190-196. — M. BEER, *Dionysius des Karthäusers Lehre vom desiderium naturale des Menschen nach Gotteschau*, München, 1963.

De nombreuses allusions, éparses dans l'œuvre de Denys, seraient à citer pour décrire ses idées morales. Cette exploration immense reste à faire. Nous nous bornerons ici, pour faire court, à analyser principalement la *Summa de vitiis et virtutibus*, puis le *De remediis tentationum*.

Une première exploration des autres endroits où Denys traite de questions de morale peut être abordée en se servant des *Index* contenus dans les tomes XIVbis de l'édition citée (commentaires scripturaires) et XXVbis (commentaires sur les Sentences), notamment aux mots *conscientia, lex, peccatum, synderesis, virtus, vitium*, et aux mots désignant les vertus ou les vices en particulier. Un premier examen nous a convaincu que les conclusions d'un tel examen, s'il était entrepris, ne seraient pas substantiellement différentes des observations qui suivent.

La *Summa de vitiis et virtutibus* commence par l'examen de la nature du péché (livre I, a. 3): il est *aversio et recessus mentis creatae a lege aeterna, a sapientia Creatoris, a dictamine*

*seu recto iudicio primi ac summi Legislatoris*. Ce qui s'applique proprement au péché mortel. Par là s'expliquent ses effets nocifs pour l'âme (a. 4), sa gravité (a. 5), la folie de ceux qui s'y adonnent (a. 6). Denys passe ensuite à des considérations plus scolastiques : la matière du péché (a. 7) et les éléments qui constituent sa gravité (en raison de son rapport à Dieu, des dispositions du pécheur, de la matière elle-même) : ce qui est examiné en détail (a. 8-11). Les circonstances peuvent modifier l'appréciation de cette gravité (a. 12). On ne pourra jamais, dès lors, se faire une idée suffisante de l'«énormité» du péché (a. 13-14), et même du péché d'omission (a. 15). Tout péché n'a pas cette gravité extrême cependant : il en est qui sont véniels, et Denys examine leurs effets (a. 16).

C'est dire que la notion de péché recouvre une gamme dont Denys propose une classification claire : originel ou actuel ; mortel ou véniel ; contre Dieu, le prochain ou soi-même ; par action ou par omission (a. 17). La différence entre péché mortel et véniel est attentivement décrite, en s'appuyant notamment sur la *Summa theologica* de saint Thomas d'Aquin, Ia-IIae, q. 88 (a. 18-19) : le péché mortel consiste foncièrement à se donner une fin «créée, caduque et vaine» au lieu de Dieu (a. 20). Restent à déterminer les quinze règles qui permettent de distinguer péchés mortel et véniel (a. 21, citant, en plus de l'Écriture, la *Summa theologica*, Ia-IIae, q. 74). Denys revient alors sur le caractère horrible du péché mortel (a. 22), — dont les justes, les élus et l'univers entier réclament l'extirpation (a. 23).

Vient ensuite la classification des péchés, et leur examen successif. Denys les classe en se basant sur les «péchés capitaux», se séparant sur ce point de la *Summa theologica* et rejoignant une tradition monastique qui a déjà Cassien comme témoin. L'orgueil figure en tête (a. 24), avec l'examen de ses causes (a. 25), de ses espèces (a. 26-28), de ses remèdes (a. 29-30). Examens similaires pour l'avarice (a. 31-38), la luxure (a. 39-47), la gourmandise (a. 48-53), la colère (a. 54-59), l'*acedia* (a. 60-66), l'envie (a. 67-73), la vaine gloire (a. 74-79). La

suite s'en prend aux danses (a. 80-81) et aux jeux (a. 82), aux péchés indirects ou «d'autrui» (a. 83), à ceux de la langue (a. 84-89).

Après cet examen négatif du comportement moral, vient le côté positif : le livre II de cette *Summa* est consacré à la vertu. D'abord sa nature, ses rapports avec la grâce, ses effets (a. 1-4) : Denys s'appuie sur saint Augustin et tend à faire dépendre la vertu de la grâce : *Virtus est bona qualitas mentis, qua bene vivitur, qua nullus male utitur, quam Deus in nobis sine nobis operatur*. Il n'exclut pas cependant la possibilité d'une coopération positive de l'homme cherchant à acquérir la vertu, par exemple celle du pécheur repentant.

Comme dans le cas du péché, Denys passe ensuite à l'examen des espèces de vertus (a. 5). Les vertus théologiques d'abord (a. 6-12), avec attention spéciale portée sur les degrés de la charité, et sur l'orientation des conseils évangéliques vers sa *perfecta impletio*. L'amour de Dieu, ses causes, ses motifs, son progrès, sont décrits attentivement (a. 13-15) : on sent que, pour Denys, c'est la clé de voûte de l'édifice moral. La suite ne traite pas, comme saint Thomas d'Aquin dans la *Summa theologica*, des vertus cardinales et des vices qui leurs sont opposés. Denys, dans une perspective beaucoup moins systématique, étudie la crainte de Dieu (a. 16-17), l'humilité et ses degrés (a. 18-22), la patience (a. 23-27), la bonté (a. 28), la chasteté (a. 29), la sobriété (a. 30-31), la miséricorde (a. 32), la justice (a. 33), la prudence et la *discretio* (a. 34), la libéralité (a. 35), l'obéissance qui regarde tous les chrétiens (a. 36), le respect du décalogue ordonnant le respect du jour du Seigneur et des fêtes et l'abstention des œuvres serviles (a. 37-40), la correction fraternelle (a. 41), la prière (a. 42). La nécessité de résister aux tentations est rappelée (a. 43), de même que celle de l'examen de conscience, de la pénitence, de la confession (a. 44-46). On le voit, il existe un double amour, le bon et le mauvais (a. 47). Enfin, Denys donne des conseils aux confesseurs (a. 48-51), notamment à propos du cas difficile de la conscience erronée : selon lui, elle n'oblige pas *absolute* mais

*per accidens ex divini virtute praecepti*; puis le cas de l'ignorance, qui n'excuse pas toujours si elle est *vincibilis*.

Sur la *discretio*, Denys a laissé un *De discretionem et examinationem spirituum* (t. XL, 267-307) : on y remarque qu'en plus de l'influence de Dieu, des anges, des démons, Denys admet un *instinctus naturalis*, auquel il y a lieu d'appliquer également des règles du discernement. Denys y dépend de Gerson et réagit contre l'ermite de saint Augustin Henri de Friemar († v. 1340) ; voir A. WITTMANN, *De discretionem spirituum apud Dionysium Cartusianum*, Rome-Debrece, 1939. — Cf. *D. Spir.* III, col. 1258-1266.

Au cours de la *Summa de vitiis et virtutibus*, on remarque que les sources d'inspiration de Denys sont avant tout les textes scripturaires : d'innombrables citations et allusions en font foi. Vient ensuite la *Scala paradisi* de saint Jean Climaque, puis régulièrement la Ia-IIae de la *Summa theologica*, dont cependant, comme il a été dit, Denys suit le plan assez librement. A l'occasion les opinions des grands théologiens scolastiques sont rapportées et jugées : ainsi à propos de la conscience erronée et de l'ignorance, saint Thomas, saint Bonaventure, Durand de Saint-Pourçain.

Il faut noter un autre endroit de l'œuvre de Denys où il traite de la conscience et de la syndérèse : l'article XC de la *Creaturarum in ordine ad Deum consideratio theologica*, intitulé *Quid sit synderesis, et quid conscientia* (éd. citée, t. XXXIV, 171-172). Ici, Denys propose de la syndérèse à peu près la même définition que saint Thomas (*Summa theologica*, Ia, q. 79, a; 12) : *habitus principiorum in agendis*. Le jugement de conscience porte, lui, sur la *consideratio conclusionis elicita*, au départ des premiers principes (majeure) et d'une considération rationnelle sur l'acte (mineure). Denys reprend à ce propos la définition de la conscience : *quasi cum alio scientia*, qu'on lit en saint Thomas (sans le *quasi*; *ibid.*, a. 13), expression que l'un et l'autre justifient en voyant dans la conscience l'*applicatio scientiae ad aliquid*, c'est-à-dire, dans la cas présent, à l'acte particulier à poser. La conscience devient ainsi le *dictamen rationis, quo judicat et ligat ad aliquid faciendum*

*vel non faciendum*. On remarque que dans cet article, Denys se rapporte, non à saint Thomas, mais à la source de celui-ci, Aristote (*Ethic.* VI).

Dans le cas du religieux, le conflit peut exister entre le *dictamen* de la conscience et un précepte du supérieur : Denys n'hésite pas à dire que c'est ce dernier qui doit servir de critère, puisque le religieux a déposé sa volonté entre les mains du supérieur, selon l'avis d'Alexandre de Halès et de saint Bonaventure (*De sacra communione frequentanda*, a. 4 et 6; t. XXXV, 447 et 449).

Le *De remediis tentationum* est écrit selon une méthode identique à celle du *De vitiis et virtutibus*. Définition de la tentation, causes, rapports avec le péché, espèces et remèdes. Sur ce dernier point, comme l'indique le titre, Denys attire surtout l'attention de son lecteur, en quoi il se sépare de la *Summa theologica*, Ia - IIae, q. 114.

Il faut remarquer que les remèdes qu'il propose sont surtout d'ordre surnaturel. S'ils exercent une action psychologique sur celui qui est tenté, Denys considère invariablement cette action comme relevant finalement de Dieu, de sa grâce, ou au moins d'une considération faisant appel à l'ordre surnaturel. Ainsi la considération des ennemis, les démons (a. 13), l'invocation de Dieu et des saints (a. 14), l'espérance en Dieu (a. 15), le mépris du tentateur et l'humilité (a. 16), la considération de la passion du Christ (a. 17), celle de la dignité naturelle et surtout surnaturelle, de la nature humaine (a. 18), la méditation des Écritures (a. 19), celle des effets pernicieux du consentement à la tentation (a. 20), le souvenir de la mort (a. 21), du jugement de Dieu (a. 22) et de l'enfer (a. 23), celui de la présence de Dieu, de la gloire éternelle, et celui du courage de ceux qui ont vaincu les tentations, le sentiment de la fidélité obligatoire envers Dieu, la crainte de Dieu, le recours au conseil du confesseur ou du directeur spirituel, la constance, la stabilité et la magnanimité du cœur, la miséricorde envers le prochain, la foi, la charité (a. 24). En tout cela, on le voit, le point de vue est exceptionnellement celui des causes natu-

relles de la tentation et des remèdes naturels qui peuvent lui être appliqués. Si ces remèdes agissent sur la psychologie, c'est une conséquence des considérations diverses qui ont été énumérées, portant la plupart sur les vérités de la foi chrétienne.

D'ailleurs, Denys retient les formes diverses que prend l'aide divine: outre les vertus infuses, il rappelle les secours que l'Église militante entière donne à chacun de ses membres, l'aide des *praelati* exerçant la médiation entre le Christ et son peuple, l'aide provenant du prochain, la garde des saints anges, les mérites du Christ, l'invocation de Marie, l'aide de l'Église triomphante, l'échec dans lequel les chœurs angéliques tiennent les ennemis invisibles, la mise en fuite de ces ennemis par le secours de Dieu, le progrès spirituel du chrétien, le discernement des esprits, la prudence engendrée par l'expérience de la faiblesse, le dépistage des illusions diaboliques, le réconfort venu d'en-haut, le répit accordé par Dieu, les signes qui réconfortent l'espérance, le travail manuel, la pauvreté, l'infirmité, l'adversité (a. 25). En ce dernier article, comme on le remarque, le souci des remèdes naturels apparaît plus nettement que dans les articles précédents; mais il reste, tout compte fait, très ténu: une allusion à l'expérience de sa propre faiblesse, quelques allusions au travail manuel, à la vie pauvre, aux adversités.

Passant de là à l'examen des modes dont le démon se sert pour tenter, le point de vue de Denys se révèle moins «objectif» et plus psychologique. Il décrit le processus grandissant de la tentation, au départ soit d'une crainte de l'effort, soit d'une suggestion qui s'achève en délectation, en consentement et en acte, avant de chercher des excuses et d'en arriver à l'obstination, soit de la témérité et de la présomption, soit enfin d'une négligence coupable de l'aide divine, de la part de ceux qui sont *in paenitentia constituti* et surestiment leurs forces (a. 26).

Les articles suivants proposent alors des remèdes particuliers pour les différents vices ou «péchés capitaux»: la vertu opposée est le remède le plus approprié (a. 27-34). Enfin, Denys examine quelques tentations subtiles, plus secrètes, plus rares, comme on peut en rencontrer dans la vie monasti-

que (a. 35-36). Le dernier mot est un appel à l'humilité et à un sain amour de soi-même en Dieu.

Postremo, ut omnia mala haec possis effugere, te ipsum in sancta humilitate et in Dei funda timore; privatum extirpa amorem, et in Deo te ama veraciter; quidquid expedit tibi ad complacendum Deo amplectere, quicquid a Deo et divino te impedit [amore] fuge. Incipe a te ipso, miserendo in primis animae tuae, et zelum justitiae in te et contra vitia tua in primis exerce; propria vitia perpende et emenda, defle et dole assidue; sicque ad aliorum increpationem caritative ac ordinate procede, ut sic tota vita tua sit vere militia super terram.

\*  
\* \*

Après Denys, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, la production de l'Ordre fut surtout faite d'œuvres spirituelles et de traductions d'écrits spirituels; puis, après l'invention de l'imprimerie, leur édition (ceci surtout à la chartreuse Sainte-Barbe de Cologne).

Voir catalogues de ces œuvres par Y. GOURDEL, art. *Chartreux*, dans *D. Spir.* II, 756-759, 761-766, 773-775; S. AUTORE, art. *Chartreux*, dans *D. T. C.* II, 2312-1324. — Cf. *La spiritualité du moyen âge* p. 551-552. — J. GREVEN, *Die Kölner Kartaus und die Anfänge der katholischen Reform in Deutschland*, Münster i. W., 19-35. — H. J. J. SCHOLTENS, *De litteraire nalatenschap van de Kartuziers in de Nederlanden*, dans *Ons Geest. Erf* 35 (1951) 9-43.

La Bible reste évidemment l'objet des méditations du Chartreux, et il lui faut ruminer inlassablement l'enseignement de la théologie, mais non devenir un érudit: ainsi s'exprime un Chartreux de Gemnitz, NICOLAS KEMPF († 1497), dans le *Dialogus de recto studiorum fine ac ordine*.

Ed. B. PEZ, *Bibliotheca ascetica*, t. IV (Ratisbonne, 1724) p. 257-492.

Le thème des tentations à vaincre est fréquent aussi: ainsi le *De remediis tentationum* d'EVERARD, prieur de Diest († 1416).

On peut retenir encore, entre autres ouvrages (souvent inédits), des traités sur les péchés et les vertus par BARTHÉLÉMY DE MAESTRICHT (1446) ; un anonyme *Traité des péchés mortels* (Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. franç., 4628) : les anonymes *Remedia septem contra amorem illicitum, praecipue mulierum, et quinque incitamenta ad amorem Dei, omnibus necessarium* (Paris, 1523).

## TABLE DES NOMS

Cette table contient les noms des auteurs et personnages anciens et médiévaux cités au cours de l'ouvrage. Ces noms sont classés par ordre alphabétique des prénoms. Les pages où il est question expressément de ces auteurs et personnages sont données en grasses.

- Abélard, voir Pierre Abélard.  
 Adam de Perseigne 24, 27, **173-180**  
 Adam Scot **191**.  
 Adrien de Blois 112.  
 Aelred de Rievaulx 26, 131, **146-152**.  
 Agnès (impératrice) 46.  
 Alain de Lille 143.  
 Albericus Gentilis 133.  
 Albert le Grand 111.  
 Alcher de Clairvaux 153.  
 Alcuin 44, 45.  
 Alcuin (Pseudo-) 46.  
 Alexandre III 91.  
 Alexandre IV 48.  
 Alexandre de Halès 199.  
 Ambroise Autpert 47.  
 Ambroise de Milan 44, 55, 138.  
 Amédée de Lausanne **165**.  
 Anaclet II 71, 133.  
 André de Vitry 179.  
 Anselme de Cantorbéry 13, 16, 21, 23, 25, 27, 28, 44, 54, 57, **58-66**, 67, 68, 69, 77, 96, 125, 134, 140, 150, 151.  
 Anselme de Laon 67, 87, 88, 126, 135.  
 Anselme de Lucques 54.  
 Anselme (Pseudo-) 149.  
 Anthelme 186.  
 Aristote 111, 199.  
 Arnaud de Bonneval 120.  
 Arnould de Bohéries **157**.  
 Athanase d'Alexandrie 52, 93.  
 Augustin d'Hippone 14, 44, 45, 55, 60, 63, 86, 96, 111, 125, 130, 132, 133, 137, 138, 139, 144, 150, 151, 154, 197, 198.  
 Augustin (Pseudo-) 149.  
 Barthélémy de Maestricht 202.  
 Basile de Césarée 52.  
 Benoît XII 15, 51.  
 Benoît de Nursie 20, 23, 49, 51, 53, 56, 86, 93, 107, 108, 109, 116, 145, 151, 170, 177.  
 Bérenger de Liège 84.  
 Bérenger de Tours 54, 55, 56.  
 Bernard Aygliez **47-50**, 51, 52, 53.  
 Bernard de Clairvaux 7, 8, 15, 17, 23, 26, 27, 28, 44, 71, 72, 80, 81, 92, 97, 101, 111, **119-134**, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 143, 144, 147, 150, 154, 155, 156, 157, 159, 161, 164, 167, 173, 177.  
 Bernard le Clunisien (ou de Morlaix) **76-78**.  
 Bernard des Portes **190-191**.  
 Bernard d'Utrecht 90.  
 Boèce 139, 194.  
 Bonaventure 65, 105, 198, 199.